



L'an Deux mille vingt-cinq, le cinq du mois de décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Catherine FAURE, Maire.

Etaient présents : Mme DESCOURS Monique, M. DESESTRES Raphaël, M. FAURE Patrice, M. FAURE Philippe, Mme FAURE Valérie, Mme FAURE Catherine, M. GASTALLE Nicolas, M. GIRARD Didier, Mme JALLAT Sonia, Mme MANDON Murielle, Mme BARRIOL Marie-Laure, M BERRY Frédéric, M. GENOT Michel et M. TALLARON Bernard,

Absent : M. SALQUE Laurent

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. FAURE Patrice

01 – Approbation des procès-verbaux des 10/09/2025 (consultable sur le site internet et le panneau d'affichage) - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.

02 - Délibération N°2025-33 Renouvellement du contrat de bail du Relais des cracks - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.

03 – Délibération N°2025-34 Remboursement de l'emprunt de trésorerie - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.

04 – Délibération N°2025-35 Convention d'objectifs entre la commune et l'association du Foyer Rural - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.

05 – Délibération N°2025-36 Avenant de prorogation de la convention de participation risque prévoyance / Garantie Maintien de salaire - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.

06 – Délibération N°2025-37 Mise en œuvre d'une participation à la protection sociale complémentaire - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.

07 – Délibération N°2025-38 Nouveau contrat groupe pour l'assurance statutaire Relyens/CDG07- Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.

08 – Délibération N°2025-39 Délibération portant sur la Création d'un emploi permanent ouvert aux fonctionnaires et/ou contractuels (Art L. 332-14 et L. 332-8 du CGFP) – Grade Rédacteur territorial - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.

09 – Délibération N°2025-40 Attribution d'une subvention pour le savoir-nager à l'Association laïque de l'école le Sequoia à St Martin de Valamas - Approuvée à l'unanimité des membres présents : par 14 Voix POUR.

Divers

- Le marché à bons de commande pour la voirie se terminant en 2025, Mme Le Maire a proposé au Conseil de préparer le prochain marché avec le service des routes du département, de manière à ce que la future équipe puisse démarrer les travaux dès le printemps : accord de principe (la délibération se prendra lors de l'appel d'offres)
- Les demandes de subventions de l'ADMR Eyrieux Ouvèze, ainsi que l'Association médicale des boutières seront examinées lors du budget primitif avec la nouvelle équipe municipale.

Le détail de ces délibérations sera inclut dans le Procès-verbal après approbation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion, qui sera publié sur le site internet, Un exemplaire sera également mis à disposition du public en Mairie.